

Publié le 26 janvier 2023

L'Assemblée des Départements de France mise sur les Epl pour dynamiser les énergies renouvelables

Réuni le 25 janvier dans ses locaux parisiens du 6ème arrondissement, le groupe de travail énergies renouvelables de l'Assemblée des Départements de France a consacré son après-midi à débattre et échanger de l'actualité de l'économie mixte départemental. Présidé par Alain Leboeuf, président du conseil département de la Vendée et de la commission transition énergétique de la FedEpl, ce temps d'échange a permis de mettre en lumière la vitalité et la créativité de nombreuses Epl départementales en matière d'énergies renouvelables.



Situé entre les fonctions de planification de la région et les actions opérationnelles des blocs communaux, le département n'a pas a priori de compétences propres en matière de production d'énergie renouvelable. Dans la pratique, elle est pourtant devenue un acteur déterminant en la matière vers lequel se tournent spontanément les porteurs de projet.

Les départements en première ligne pour répondre au défi de la transition énergétique

Comme l'a souligné **Alain Leboeuf** lors de cet échange, les départements doivent avoir l'ambition de façonner leur modèle de production d'énergies propres avec comme projet de fournir toujours plus d'énergie propre à sa population. Pour se donner les moyens de son ambition, **le département**

de la Vendée a créé en 2012 [Vendée Energie](#), société d'économie mixte de production et de distribution d'énergies renouvelables dont est partie prenante l'ensemble des communes du département à travers le [Syndicat Département d'Énergie et d'Équipement de la Vendée](#). Grâce à sa Sem, le département agit depuis une décennie pour développer, construire et exploiter des unités de production éolienne, photovoltaïque, ou des unités de méthanisation dans l'objectif de produire une énergie verte et locale pour le compte des collectivités et des acteurs économiques de son territoire. Au total, **ce sont plus de 180 GWh par an qui sont produit grâce à l'activité de Vendée énergie soit 20 %** de la production d'énergie renouvelable éolienne et photovoltaïque du département.

Le projet emblématique de centrale solaire du Ponts-de-Cé

Des initiatives similaires naissent un peu partout sur le territoire. C'est notamment le cas dans le département du Maine-et-Loire qui est l'actionnaire majoritaire de la [Sem Alter énergies](#). Ce dernier, en faisant entrer les 9 EPCI du département dans son capital, a souhaité faire de cette société le bras armé des territoires pour développer les énergies renouvelables. Parmi ses nombreuses actions, la Sem a développé des toitures photovoltaïques sur des collèges, écoles, logements ou bien encore des bâtiments communaux. La Sem a également mis en service à la fin de l'année 2019, [une centrale solaire installée sur un ancien centre d'enfouissement de déchets sur la commune du Ponts-de-Cé](#). Ce projet ambitieux et atypique a la particularité d'être cofinancé par les citoyens rassemblés via une SAS pour un total de 200 000 euros. Ce terrain, initialement pollué, accueille désormais la plus grande centrale photovoltaïque de la région. A ce jour, la Sem est donc à l'origine de plus de 80 installations favorisant la production d'énergies renouvelables.

115 Epl d'énergie créées en France en dix ans !

En 10 ans, ce sont plus de 115 Epl qui se sont créés dans le domaine de l'énergie en France. Cette forte croissance répond à une exigence d'indépendance énergétique ainsi qu'à une forte ambition politique portée par les élus locaux. La lutte contre le réchauffement climatique et la production d'énergie verte est l'affaire de toutes les strates de collectivités. Les départements en prennent la mesure et en assume la responsabilité aux côtés de leurs partenaires économiques en créant des entreprises publiques capables de répondre à ces enjeux. Fort de ce succès, de nombreux projets similaires devraient bientôt voir le jour aux quatre coins du territoire.

Par Mathieu LANDAU